

	55965-84-9 : Kathon CG (T, N, R23/24/25, R34, R43, R50/53) 201-069-1 : Acide citrique (R36)
III. Identification des risques	
Pour l'homme	Peut irriter en cas de projection oculaire. L'huile essentielle de citron est un allergène connu.
Pour l'environnement	Ne pas rejeter pur
IV. Mesures de premiers secours	
En cas de projection oculaire	Rincer abondamment avec de l'eau pendant 15mn. Consulter un spécialiste si l'irritation persiste.
En cas de contact cutané	Rincer, éviter un contact prolongé avec le produit pur.
En cas d'ingestion	Ne pas faire vomir. Consulter d'urgence un médecin auquel on montrera l'étiquette.
V. Mesures de lutte contre l'incendie	
Moyens d'extinction recommandés	Tous moyens peuvent être utilisés
Mesures particulières de protection	Néant
Risques résultants de l'exposition aux produits de combustion	Néant -
VI. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle	
Protection individuelle	Gants
Protection de l'environnement	Ne pas éliminer pur.
Méthodes de nettoyage	Eponger le produit et rincer la surface d'épandage. En cas de déversement très important, éliminer dans des récipients.
VII. Stockage et manipulation	
Précautions de manipulation	Ne pas avaler, éviter les projections oculaires, bien refermer après usage. Conserver dans son emballage d'origine. A conserver hors de portée des enfants
Conditions de stockage	Ne pas mélanger des nettoyants différents Stocker entre 4 et 30°C. A l'abri de la lumière
VIII. Contrôle de l'exposition / protection individuelle	
Mesures individuelles de prévention et de protection	Prévoir une douche oculaire si usage professionnel, lunettes de protections

Mesures générales de protection et d'hygiène	Néant
Valeurs limite d'exposition	-
IX. Propriétés physico-chimiques	
Etat physique	Liquide visqueux
Caractères organoleptiques	Odeur citronnée
pH	Env. 6.5 (pur)
Solubilité	En toutes proportions dans l'eau
Coefficient de partage	-
Pression de vapeur	-
Densité relative	Env. 1-1,05
Inflammation et explosion	Non concerné
Autres données	Néant
X. Stabilité et réactivité	
Stabilité	Stable en conditions normales d'utilisation
Conditions à éviter	pH acide (risque d'hydrolyse exothermique)
Matières à éviter	Oxydants forts, acides forts
Produits de décomposition dangereux	Néant
XI. Informations toxicologiques	
Irritation cutanée	Néant
Irritation oculaire	Le contact direct du produit pur avec les yeux peut provoquer des lésions irréversibles.
Ingestion	Gêne et irritation des voies digestives, risque de fausse route.
Autres	Néant
XII. Informations écotoxicologiques	
Le produit n'est pas classé comme nocif par ingestion ; il peut néanmoins provoquer une irritation de la bouche et du tube digestif.	
Ne pas rejeter pur. Ne pas rejeter dans les eaux superficielles (rivières, lacs)	
XIII. Conseils d'élimination	
Ne pas éliminer pur, des quantités importante doivent être éliminée selon les spécifications légales en vigueur localement ou au niveau national (demander conseil aux autorités locales).	
XIV. Transport	
En l'état de la réglementation : Produit non dangereux	
XV. Informations réglementaires	
Fiche de données de sécurité	En date du 27/05/2011
Etiquetage CEE	S 24 Éviter le contact avec la peau. S 25 Éviter le contact avec les yeux.

Prescriptions nationales

Non concerné

XVI. Autres informations

Cette fiche tient compte des risques potentiels, liés à l'utilisation et la manipulation normale de la préparation concernée sous sa forme concentrée. Les informations présentes dans cette fiche sont basées sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. L'utilisateur n'est en aucun cas dispensé de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité ; il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

Nota : L'ensemble des informations réglementaires mentionnées a pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent ; cette énumération ne peut pas être considérée comme exhaustive.